

Contribution à l'examen périodique et au projet d'extension de la Réserve de biosphère du marais Audomarois à l'horizon 2024.

Compilation et synthèse de l'ensemble des études socio-environnementales du territoire ; analyse des enjeux et cartographie.



Date de publication de l'offre
22/10/2021 - 01/01/2022
Type d'emploi
Stage
Catégorie de métier
Gestion des espaces naturels
Nom de l'organisme
Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
Mission

Tous les dix ans les Réserves de biosphère doivent réviser leur document stratégique. A cette occasion un nouveau plan doit être élaboré sur la base d'un bilan rapportant les actions qui ont été réalisées sur les dix dernières années. Ce bilan est réalisé en interne.

Un nouveau plan de gestion doit être proposé ainsi qu'un nouveau zonage sur une base de travail de 105 communes. Ce sera l'occasion pour repréciser les enveloppes des trois zones (aire(s) centrale(s), zone(s) tampon(s) et aire(s) de transition(s)) constituant le socle territorial du classement.

Il s'agira donc de réunir les connaissances sur les enjeux socio-écologiques de la Réserve de biosphère (zonages d'inventaires et de protections, SRCE, TVB, PCAETs, PATs, charte du PNRCMO, documents de gestion des Réserves Naturelles, des Espaces Naturels Sensibles des Départements, base de données du CBNB, etc.) et d'en produire une synthèse.

Il s'agira également de réaliser des cartes permettant d'identifier géographiquement les principaux secteurs à enjeux. Ces travaux contribueront à l'élaboration du zonage de la Réserve de biosphère.

La mission s'articulera autour des 3 points suivants :

1. Revue bibliographique des études, des outils et méthodes sur le sujet / mise à jour des données faune, flore, habitats et connectivités (dernière réalisation été 2019).
2. Définition d'une méthode de hiérarchisation et de croisement des données. Identification et proposition de secteurs prioritaires pour la conservation sur la Réserve de biosphère.
3. Rédaction d'un rapport (plan de gestion) et production de cartes : zonage de la Réserve de biosphère, synthèse mettant en perspective les enjeux contemporains avec les enjeux identifiés lors du dernier examen périodique. L'ensemble de ces données devront s'inscrire dans le format du document « periodic review form » (UNESCO - Man and Biosphere (MAB) Programme - Biosphere reserve periodic review - January 2013) qui comporte la totalité de la méthodologie à suivre afin d'effectuer le dossier d'examen périodique. Pour réaliser cette mission, les services du Parc et de la CAPSO seront mobilisés.

Attendus

Le stage devra permettre la restitution :

- D'un rapport au format « periodic review form »,
- D'une synthèse des travaux réalisés sur la Réserve de biosphère sur la période 2013-2022,
- Des cartes correspondant aux différents zonages sur la base du projet d'extension,
- D'une bibliographie actualisée sur la période 2012-2022.

Le travail nécessitera :

- Le rendu du mémoire de stage ingénieur,
- D'un « 4 pages » synthétique pour l'Encyclopédie du marais.

Partenaires de travail

Les partenaires sont nombreux et constituent un socle qui permet de se tenir informé en continu des évolutions du territoire.

Les services du Parc, de la CAPSO, des autres intercommunalités et des partenaires seront mobilisés pour contribuer dans la mesure de leurs moyens et compétences à ce travail.

Profil

Master 2 en environnement, géographie ou aménagement du territoire, ou ingénieur en sciences de l'environnement.

Un goût prononcé pour le travail de terrain est indispensable.

- autonomie, rigueur, esprit d'initiative et force de proposition
- capacités rédactionnelles et de synthèse
- sens du relationnel et de l'écoute
- très bonne maîtrise des outils de cartographie (QGis)
- permis B indispensable

Encadrement et collaborations

Encadrement technique et local : via le groupe de travail Marais Audomarois et les équipes techniques de la CAPSO, du Parc et de leurs partenaires (Luc BARBIER lbarbier@parc-opale.fr et Aurélien BRIETZ a.brietz@ca-pso.fr)

Un membre du conseil scientifique de la RBMA assurera un suivi du/de la stagiaire durant la durée de la mission

Informations complémentaires

Conditions du stage

Stage indemnisé d'une durée de 6 mois débutant en mars 2021.

Lieu du stage : locaux de la maison du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Maison du Marais, Saint-Martin-lez-Tatinghem

35 heures hebdomadaires – travail possible les weekends

Stage indemnisé - Salaire/indemnisation légale : environ 554.40 € /mois - gratifications horaires de 3,90€ (15% du plafond horaire de la sécurité sociale)

+ frais de déplacements remboursés sur justificatifs dans le cadre de la mission sauf pour les déplacements pour la soutenance de stage + chèques déjeuners + 2 jours de congés par mois

- aide à la duplication du mémoire final

Candidature souhaitée avant le 1er janvier 2022, à l'attention de Mme la Présidente du Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale, à adresser par mail à Luc Barbier : lbarbier@parc-opale.fr

Coordonnées pour postuler

Candidature souhaitée avant le 1er janvier 2022, à l'attention de Mme la Présidente du Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale, à adresser par mail à Luc Barbier : lbarbier@parc-opale.fr